



# ArcelorMittal

## La prime de St Eloi

---

Arcelor Méditerranée - Site de Fos

A l'occasion de la fête de la Saint-Eloi, le salarié **à l'effectif le 1er décembre** bénéficie d'une prime sans condition d'ancienneté. Tout personnel, hors I.C. et forfait cadre, quelle que soit la nature du contrat, peut prétendre à la prime de Saint-Eloi.

Son montant est égal à deux journées de rémunération.

Les conditions d'obtention de cette prime sont fixées par l'article 29 de la convention collective de la sidérurgie que vous pouvez consulter dans la rubrique "*Tous les textes, accords et conventions*".